



CNSA/DDANE

Vol.1 # 3 Période couverte : Novembre 2010 – Janvier 2011

Publication : Février 2011

## Résumé de la situation de sécurité alimentaire

### Sommaire

#### Résumé de la situation de la sécurité alimentaire (p.1)

#### Conditions de disponibilité alimentaire (p.2)

#### -Pluviométrie (p.2)

#### -Situation agricole (P. 2)

#### -Disponibilité de produits (p.2)

#### -Accès aux intrants (P.2)

#### -Santé animale (p.3)

#### Prix des produits sur les marchés (p.3)

#### Conclusion et recommandations (p.4)

Pour la saison d'hiver 2010-2011, les plantations de haricot ont été ravagées par une forte sécheresse (figure 1). Cette situation s'explique par la faible pluviométrie enregistrée en décembre et en janvier, soit une moyenne de 97.5 mm et de 4.4 mm respectivement (figure 2). Toutes les cultures ont été affectées : le maïs et le pois congo, habituellement plantés en association avec le haricot, les plantations d'igname, de patate, de manioc, les parcelles de cultures maraichères et même les cultures pérennes comme la banane.

C'est également la période de fin de récolte de la deuxième saison de riz dans les plaines irriguées de Ferrier, de Fort-Liberté et de Ouanaminthe. Au niveau des montagnes, on récolte le riz de montagne, le pois Congo, du manioc et de l'igname. Pour appuyer le secteur agricole, des intrants ont été mis à la disposition des planteurs par la Direction Départementale Agricole du Nord Est (DDANE), tout au long de cette période. En effet, environ 60 tonnes métriques de semences de haricot et 220 tonnes métriques de riz ainsi que des fertilisants ont été distribués.

Par ailleurs, des activités de Cash for Work dans les communes de Ferrier et de Ouanaminthe ont contribué à améliorer quelque peu l'accès aux aliments à un nombre réduit de familles. Toutefois, la fermeture momentanée du marché de Dajabon lors de l'apparition de l'épidémie de choléra dans le département, a perturbé l'approvisionnement des marchés locaux et entraîné, au mois de janvier, la hausse du prix du maïs moulu local particulièrement. Comme conséquence, l'accès à ces différents produits est devenu plus difficile pour les ménages pauvres.

En somme, la diminution de la production agricole provoquée par la sécheresse de décembre, associée à la légère hausse de prix des produits alimentaires et à l'accès réduit à ces produits, affecte les conditions de sécurité alimentaire des ménages, cela même durant les mois à venir si aucune action n'est entreprise.

Pour pallier cette situation, les mesures suivantes sont recommandées aux acteurs concernés:

- i) Rendre disponibles, pour la prochaine campagne de printemps, les semences de haricot;
- ii) Réaliser des activités de «cash et food for work », en vue de favoriser la recapitalisation des familles;
- iii) Faciliter l'accès des agriculteurs au crédit agricole;
- iv) Réaliser des campagnes régulières de vaccination, d'abord contre le new Castle;
- v) subventionner les activités de préparation de sols au profit des agriculteurs et mettre en place des structures d'irrigation.

Figure1 : Parcelle de haricot affectée par la sécheresse

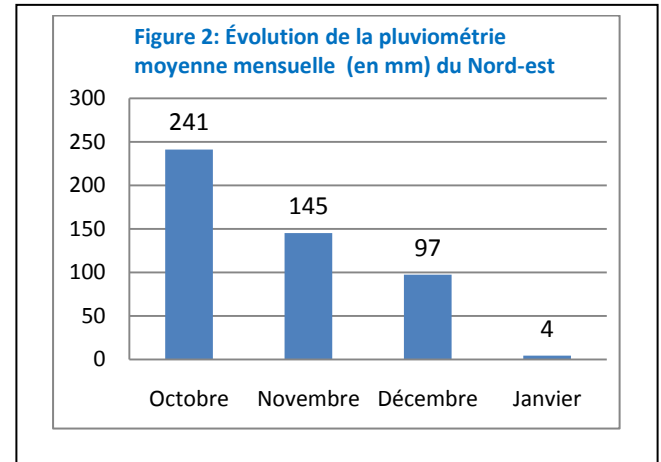


## Conditions de disponibilité alimentaire

Les facteurs considérés ici sont la pluviométrie, la situation agricole, la disponibilité de produits, l'accès aux intrants et la santé animale.

### Pluviométrie

Le graphique ci-contre indique une tendance à la baisse de la pluviométrie moyenne mensuelle enregistrée dans le département du Nord-est. Le mois de janvier a été marqué par une forte sécheresse avec comme conséquence, la perte considérable de la production de Haricot due à la réduction de la croissance et du développement des plantations établies au cours du mois de décembre.



### Situation Agricole

La période d'octobre à décembre correspond à la grande saison de plantation dans les zones de plaine comme Caracol, Terrier Rouge, Fort-Liberté et une partie de Ouanaminthe. Durant cette période, le manioc, le maïs, le pois congo et notamment le haricot ont été plantés. Des plantations ont été également établies dans les communes montagneuses, quoiqu' à un degré moindre. En dépit des efforts déployés pour la réussite de cette campagne, la banane, l'igname, les cultures maraichères, entre autres, ont également subi, tout comme le haricot, l'impact de la sécheresse.

Selon certains responsables communaux du MARNDR, la récolte de chou n'a pas été satisfaisante ; les causes attribuées à cet effet seraient la pourriture, l'attaque d'une petite mouche blanche, la non pomaison et l'inadaptation de la variété KK-Cros, distribuée par le projet de « Sécurité Alimentaire et Gestion durable de l'Environnement (SAGE), exécuté par la FAO.

### Disponibilité de produits

Entre novembre et décembre, très peu de cultures étaient récoltées. Cette période correspond à la fin de récolte pour les cultures suivantes : le riz, le pois congo, les cultures maraichères, particulièrement le chou. En janvier on récolte l'igname dans les montagnes et le manioc amer un peu partout. En revanche, c'est le début de la période de soudure à Mombin Crochu, période au cours de laquelle la fabrication de charbon de bois, la gaguère, la migration vers la République Dominicaine sont très pratiquées.

### Accès aux intrants

Au cours de la période analysée, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), a mis du fertilisant inorganique à la disposition des agriculteurs, à prix subventionné, soit 400 gourdes le sac de 50 kilos. De même, pour la campagne de haricot de novembre, le MARNDR, leur a distribué 40 tonnes métriques de semences. Ils ont reçu à la fin de décembre, dans le cadre du projet PACT-PV-023 du MARNDR, exécuté par la FAO, 20 tonnes métriques de semences de haricot. De surcroit, après le passage de l'ouragan Tomas en novembre, 220 tonnes métriques de riz de variété «Prosequisa-4» étaient disponibles à prix également subventionné, à raison de 200 gourdes le sac de 50 kilos. Cette initiative visait à aider les riziculteurs de Ferrier, de fort-Liberté et de Ouanaminthe à faire face aux pertes causées par ledit ouragan.

## Santé animale

Du côté du bétail, l'incidence de la maladie du « Teschen » qui avait frappé l'élevage porcin dans certaines communes telles que Mombin Crochu, Carice, Vallières, Sainte Suzanne, etc., a significativement diminué et la maladie tend même à être éradiquée du département. Très peu de cas de New Castle ont été également rapportés au niveau de la population des volailles souvent détruite par cette maladie.

Par ailleurs, des médicaments de base permettant de faire face aux problèmes préliminaires sont disponibles à la direction départementale Agricole du Nord'Est (DDANE).

## Prix des produits sur les marchés

L'analyse des prix des produits alimentaires montre une certaine stabilité entre décembre et janvier pour le riz importé et le haricot entre octobre 2010 et janvier 2011 et une augmentation significative du prix du maïs moulu local. Toutefois certaines disparités existent au niveau des communes.

En effet, le prix moyen de la marmite de 6 livres du riz importé qui, à Ferrier, était à 126 gourdes au mois de novembre, est passé à 147 gourdes en décembre, soit une augmentation 16.6 % pour descendre de nouveau à 126 en janvier. Tandis qu'il était de l'ordre de 150 gourdes à Mombin Crochu et à Mont-Organisé, pour la même période, soit une différence de 19% (figure 3).

Contrairement à la période septembre-octobre pendant laquelle le prix du haricot était à la hausse (160 à 210 gourdes, soit 31%), dans la commune de Mont-Organisé, entre octobre et novembre, le prix a baissé en passant à 175 gourdes pour se stabiliser jusqu'au mois de janvier. Cette tendance à la stabilité du prix du haricot est presque la même pour le marché de Ferrier avec la seule différence, un pic (185 gourdes) au mois de décembre. Durant toute la période considérée, le prix du haricot est plus faible sur le marché de Mombin Crochu que celui des autres communes (figure 4).

En ce qui concerne le maïs moulu local, son prix a subi de grande variation sauf à Ferrier. Dans cette commune, il est passé de 56 gourdes à 35 gourdes entre septembre et octobre pour se stabiliser à 49 gourdes

Figure 3: Évolution du prix du riz importé

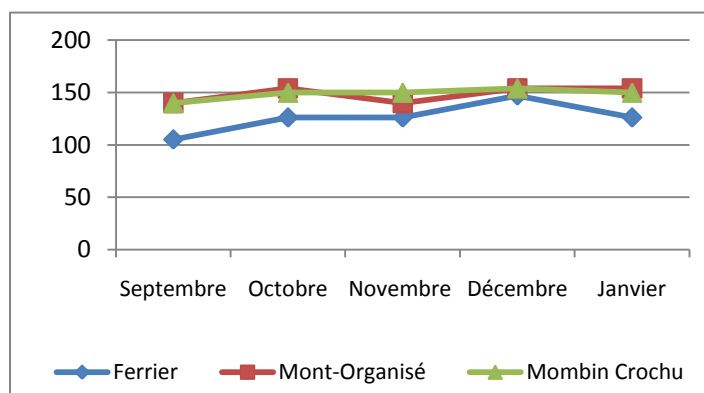


Figure 4 : Évolution du prix du Haricot noir

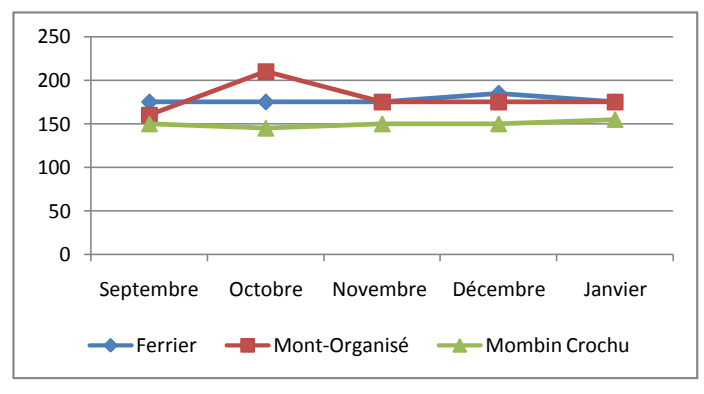
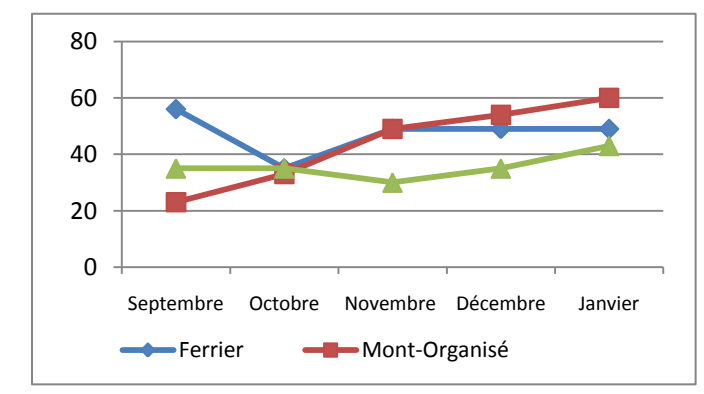


Figure 5: Évolution du prix du maïs moulu local



pour la période de novembre à janvier. Sur le marché de Mont-Organisé, il est passé de 23 gourdes la marmite en septembre à 60 gourdes en janvier, soit une augmentation de 160.8 % (figure 5).

En somme, les prix des produits alimentaires suivis dans le cadre de la sécurité alimentaire, se sont montrés stables (sauf celui du maïs moulu local) dans la plupart des communes mais restent élevés par rapport à leur niveau de septembre et d'octobre 2010. Une tendance qui pourrait être attribuée à la baisse de la disponibilité alimentaire due surtout à la diminution des récoltes observée durant la période considérée. Conséquence de la sécheresse qui s'est abattue sur les grandes zones productrices comme Ferrier, Fort Liberté, Ouanaminthe, etc.. Ainsi, malgré cette stabilité relative des prix, l'accès aux produits alimentaires de base des plus pauvres demeure très limité vu que les prix sont à un niveau élevé et les revenus sont faibles.

### Conclusion et recommandations

En dépit des efforts de certains acteurs (MARNDR, FAO, et autres ONG etc.) pour augmenter la production agricole (distribution de semences de bonne qualité, subvention de prix des semences, disponibilité de fertilisants entre autres), les pertes occasionnées par la sécheresse risquent d'entraver les conditions de sécurité alimentaire des ménages. En effet, la disponibilité de certains produits pourrait être menacée, particulièrement pour le haricot, qui représente la principale source de protéine pour les familles pauvres. Pour remédier à cette situation, les mesures suivantes doivent être prises :

- ❖ Rendre disponibles, pour la prochaine campagne de printemps, les semences de haricot;
- ❖ Réaliser des activités de «cash et food for work », en vue de favoriser la recapitalisation des familles;
- ❖ Faciliter l'accès des agriculteurs au crédit agricole;
- ❖ Réaliser des campagnes régulières de vaccination, d'abord contre le new Castle;
- ❖ Subventionner les activités de préparation de sols au profit des agriculteurs.

**Nous apprécierons tout commentaire qui pourrait contribuer à faire de ce bulletin un outil plus utile.**

*Pour information et contact :*

Agronome Rémi Prosper : [Prosper109@yahoo.fr](mailto:Prosper109@yahoo.fr), Tél: 3815-3348/3454-1263

Agronome Théard Marcelin : [theardmarcelin@yahoo.fr](mailto:theardmarcelin@yahoo.fr), Tél: 3463-5498/3880-1164

Agronome Jean-Charles AUDATE : [jcharlesaudate@yahoo.fr](mailto:jcharlesaudate@yahoo.fr), Tel : 3763-5532/3706-9644

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) : 2257-6333 ou [publication@cnsahaiti.org](mailto:publication@cnsahaiti.org)